

Le CRIAVS* Centre-Val de Loire participe à l'expérimentation du NUMERO UNIQUE à destination des personnes attirées par les enfants



#Agiràlasource

Le CRIAVS Centre-Val de Loire est l'un des 5 CRIAVS répartis sur le territoire national à expérimenter le numéro unique mis à la disposition des personnes ayant une attirance pour les enfants.

Ce dispositif, lancé le 20 novembre dernier par le secrétaire d'état à la protection de l'enfance, Adrien Taquet, est testé de manière expérimentale en France pendant les mois à venir. Il a d'ores et déjà fait ses preuves en Allemagne et a la vocation de proposer une évaluation en vue d'une orientation vers une prise en charge adaptée à la problématique de l'appelant.

L'objectif de prévention est d'éviter tout passage à l'acte et de nouvelles victimes.

Les études à l'appui du dispositif allemand montrent que les personnes concernées par le dispositif sont en demande de soins mais ne savent pas à qui s'adresser.

Ingrid Bertsch, psychologue au CRIAVS Centre-Val de Loire est l'une des trois référentes nationales du projet. Elle nous explique l'implication du CRIAVS CVL dans le projet du 0 806 23 10 63.

La prévention des violences sexuelles est un axe sociétal majeur auquel le CRIAVS Centre-Val de Loire (CHRU de Tours) est attaché depuis sa création en 2010, comme l'illustre son implication dans la mise en place du numéro unique pour les personnes sexuellement attirées par les enfants.

Des travaux préparatoires auprès d'un groupe de travail national, à la mise en place du numéro, en passant par la communication auprès des instances nationales (Sénat, Ministère de la Santé), le CRIAVS CVL a été actif à chaque étape du développement du projet. Il a, depuis le 18 novembre 2019, concrétisé son implication en devenant centre pilote pour l'expérimentation de ce dispositif.

Le 0 806 23 10 63 concrètement en région Centre-Val de Loire ?

Toute personne sexuellement attirée par les enfants et résidents dans la région Centre Val de Loire peut téléphoner au 0 806 23 10 63 les lundi, mardi et mercredi de 9h30 à 17h. L'appel conduira la personne vers une plateforme sur laquelle il faudra indiquer son numéro de département (18, 28, 36, 37, 41, 45). Une fois redirigée vers le secrétariat du CRIAVS, la personne pourra se voir proposer un premier contact téléphonique évaluatif puis l'orientation vers un professionnel soignant en cas de besoin. Afin de répondre au mieux aux sollicitations de personnes concernées l'équipe du CRIAVS développe depuis longtemps des réseaux de professionnels thérapeutes formés.

Le numéro unique n'est pas une ligne d'urgence 24h/24 et 7j/7 et propose une main tendue pour des personnes souffrant d'une préférence sexuelle envers les mineurs.

0 806 23 10 63

Service gratuit
+ prix appel

* CRIAVS - Centre ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles